

Département de la Manche
 Arrondissement de Saint-Lô
 Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
 4 juillet 2023
 Date d'Affichage
 17 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à vingt heures trente,
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
 publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :
 En exercice : 15
 Présents : 13
 Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
 Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
 JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie
 RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Serge
 ANFRAY, Benoît LAVARDE

Était absent excusé et représenté : M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à
 M. Stéphane LECHANOINE et M. Raymond GIRARD qui donne pouvoir à M.
 Philippe GAILLARDON

Mme Fabienne LENOËL remplit les fonctions de secrétaire.

DÉLIBÉRATION 2023 - N°07/02
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire rappelle la délibération 2023 - N°06/03 du 19 juin 2023 attribuant
 une subvention aux associations qui ont rendu un dossier complet.

L'association EOLE avait demandé une subvention suite à l'achat de pinces pour
 ramasser les déchets sur la commune par les enfants du groupe scolaire Coccin'Elle ou
 par ceux de l'accueil de loisirs. Le coût total des pinces est de 102.50 €.

Le bilan financier, n'ayant pas été joint à la demande, le conseil municipal avait décidé
 de reporter la décision d'octroi de la subvention demandée.

Madame le Maire indique que l'association EOLE a bien transmis son bilan financier.

Après en avoir délibéré, une subvention complémentaire pour l'année 2023 à
 l'association EOLE est ainsi votée à l'unanimité :

<u>Subventions imputées à l'article 65748 du budget communal</u>	
- EOLE	102.50 €

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Fabienne LENOËL	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	